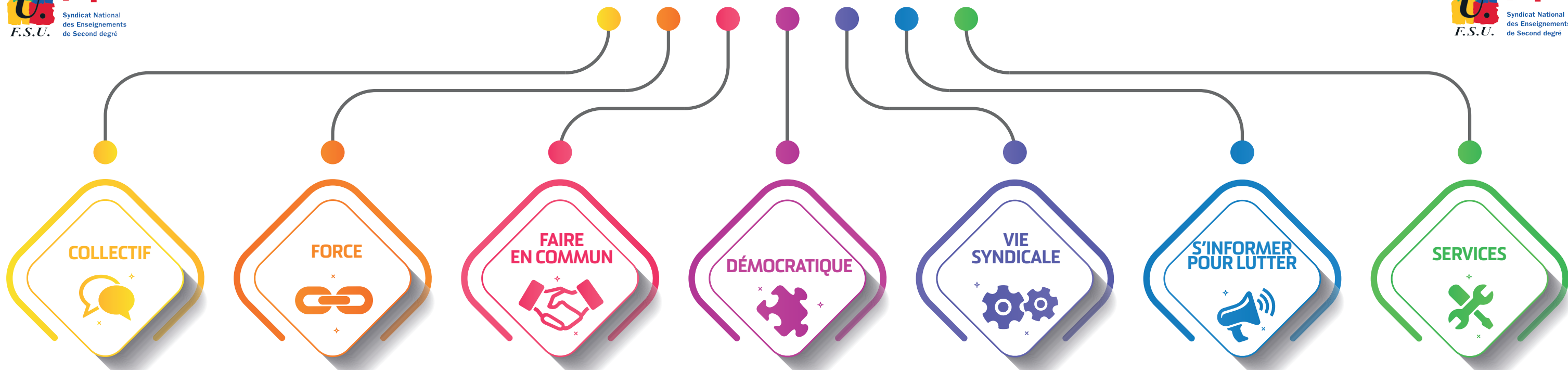


# POURQUOI ÊTRE SYNDIQUÉ·E À LA RETRAITE ?



## COLLECTIF

**ADHÉRER, CONTINUER À ADHÉRER, C'EST SE JOINDRE À UN COLLECTIF QUI TIRE SA FORCE DU NOMBRE**

À la retraite, l'action syndicale sort du cadre de l'établissement, et, pour ne pas rester isolé·e, on rejoint une nouvelle structure, celle de la section des retraité·es **AU PLAN DÉPARTEMENTAL, DANS LE SI**, rester syndiqué·e au SNES-FSU, c'est rester en lien avec l'ensemble de la profession, avec les actifs comme avec ceux en retraite. **C'est essentiel pour suivre les questions qui intéressent toute la société et peser sur les orientations et décisions, avec le secteur Retraités SNES à tous les niveaux du syndicat.**

**DANS LA FSU, DANS LA SFR (SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ·ES)**, c'est agir avec les retraité·es des autres syndicats pour porter des exigences communes.

**DANS LA FONCTION PUBLIQUE**, c'est au sein de la FGR-FP (Fédération générale des retraité·es de la Fonction publique) qu'adhèrent les retraité·es du SNES. Le champ s'élargit ainsi à d'autres retraité·es fonctionnaires.

Et dans une unité syndicale amplifiée, les retraité·es de la FSU sont une composante du **GROUPE DES 9** (neuf organisations de retraité·es de divers syndicats et associations, unies pour la défense de leurs droits).

## FORCE

**ÊTRE REGROUPE·ES DANS UNE ORGANISATION DONNE DU POIDS ET DE LA FORCE**

Dans l'Éducation, dans la Fonction publique, le SNES-FSU représente une force pour la défense des droits de chacun·e, engagé·e pour une société plus juste, en prise avec les attentes des collègues et de la population. **C'est cet engagement de transformation sociale, de refus des inégalités, d'amélioration des conditions de vie que les retraité·es continuent à porter « pour une société juste, écologique et solidaire » (Congrès FSU et SNES 2022).**

Les retraité·es du syndicat et dans la fédération sont des interlocuteurs des pouvoirs publics, ils portent leurs revendications auprès des instances locales et nationales, manifestent et inventent des formes d'action innovantes pour atteindre à la fois le public et les élus. Dans le **HAUT CONSEIL DE L'ÂGE**, les retraité·es de la FSU avec ceux du Groupe des 9 interviennent sur toutes les questions liées au vieillissement, une tribune pour diffuser les exigences des retraité·es.

## FAIRE EN COMMUN

**PARTICIPER POUR AVANCER VERS LA SOCIÉTÉ QUE NOUS VOULONS**

Les retraité·es participent activement à la vie sociale et politique mais souffrent d'un manque de reconnaissance. **C'est tout l'intérêt d'un syndicalisme de retraité·es porteur de leurs revendications sur les pensions et pour la reconnaissance de leur place et de leur rôle dans la société.** Ce qui nous amène à débattre et à intervenir sur les enjeux concernant la protection sociale, les services publics, les retraites, l'accès à la santé, la fiscalité... C'est un apport pour le syndicalisme des actifs et une participation démocratique aux luttes sociales.

**DIFFÉRENTES FORMES D'ACTIVITÉS (STAGES, COMMISSIONS MIXTES ACTIFS/RETRAITÉS...) PERMETTENT LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL AU SEIN DE NOTRE SYNDICAT**, avec des échanges d'expériences et des actions communes.

## DÉMOCRATIQUE

**DES ADHÉRENT·ES IMPLIQUÉ·ES POUR DÉFINIR DES ORIENTATIONS, PROPOSER ET PARTICIPER À DES ACTIONS**

La vie du secteur des retraité·es est ponctuée de nombreux débats et de beaucoup de décisions à prendre. Les retraité·es y participent par des réunions sur le plan local, académique et national. **Ils et elles contribuent à la diffusion de nombreuses informations sur l'actualité et d'analyses sur les initiatives gouvernementales, les grands enjeux de la protection sociale et des services publics.** La diversité des points de vue des tendances nourrit le débat et enrichit la réflexion.

Le secteur national publie une revue, *L'US Retraité·es*, et alimente un blog sur le site du SNES-FSU. Les sections académiques et départementales joignent aussi leurs adhérent·es pour les informer et solliciter leur avis et appui.

**Les adhérent·es élisent leurs représentant·es retraité·es dans les différentes instances du syndicat** (CA nationale, CA académique, secrétariat national, secrétariats des S3, S2). Les retraité·es participent pleinement à la préparation des Congrès, quand se décident les orientations du syndicat, dans les congrès académiques et dans leurs délégations au Congrès national.

## VIE SYNDICALE

**UNE ORGANISATION ET UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUES DES RETRAITÉ·ES RECONNU·ES**

**Les adhérent·es retraité·es du SNES, au nombre de près de 7 000, appartiennent statutairement à un secteur spécifique, reconnu comme tel par le règlement intérieur et assimilé à une catégorie.**

**AU PLAN NATIONAL** à ce titre, ils et elles élisent tous les trois ans, dans le cadre des élections internes, deux secrétaires de catégorie (titulaire et suppléant·e), membre es qualité de la CA nationale. Le ou la secrétaire de la catégorie siège au Bureau national et au Secrétariat national. Un collectif d'animation assure la publication de 4 numéros spéciaux de *L'US* (dont un par voie numérique) et définit des stages nationaux retraités.

**UNE AG** regroupant les membres du collectif, tous les responsables académiques retraité·es et des délégué·es des SI est réunie chaque année.

**AU PLAN ACADÉMIQUE**, le ou la secrétaire retraité·e est membre de la CA académique. Les retraité·es du département sont regroupé·es dans le SI qui élit son bureau. Le trésorier du SI collecte les cotisations dont une part reste pour le secteur retraité (SI et niveau national).

**LA COTISATION**, dont le montant est fondé sur le niveau de la pension, donc moins onéreux que pour les actifs, donne droit à un crédit d'impôt.

## S'INFORMER POUR LUTTER

**COMMUNIQUER, ÉCHANGER EST ESSENTIEL POUR TISSER DES LIENS ET DONNER DE LA FORCE**

Par la presse syndicale, les sites, les blogs, les réseaux mais aussi les rencontres qui nourrissent les échanges, les retraité·es communiquent. **LES PUBLICATIONS** : les syndiqué·es retraité·es reçoivent la presse syndicale du SNES et de la FSU. S'y ajoutent les publications spécifiques : *L'US Retraité·es*, *Pour Retraités* (à l'initiative de la FSU), *Le Courrier du Retraité* (FGR-FP).

**LE BLOG** spécifique retraité·es est sur le site du SNES, rassemblant les publications, les comptes rendus de réunion, des stages et des dossiers spécifiques (autonomie, pouvoir d'achat, santé...) et l'activité du secteur.

**LES STAGES** sont des moments privilégiés de la vie syndicale, lieux de discussion collective et de formation.

Les retraité·es peuvent participer à tous les stages du SNES et de la FSU et à tous ceux qui sont initiés par le secteur Retraité·es du SNES et de la SFRN. Sont privilégiées les questions qui interrogent la place du retraité dans la société, dans le syndicalisme à travers notamment les problèmes de santé, de services publics, de retraite, et de pouvoir d'achat. Ils ont aussi pour objectif de suivre les questions de protection sociale et d'analyser les lois spécifiques.

## SERVICES

**DE NOMBREUSES QUESTIONS PEUVENT SE POSER AU MOMENT DU DÉPART EN RETRAITE MAIS ÉGALEMENT APRÈS. LE SECTEUR S'EFFORCE D'Y RÉPONDRE**

Être syndiqué·e à la retraite, c'est conjuguer action et aide pour assurer les droits. C'est aussi garder le lien avec les collègues devenu·es retraité·es. Proposés par le SI ou le S3, les moments de convivialité, les sorties, les visites joignent l'agréable au travail syndical. Être syndiqué·e, c'est participer à un collectif qui se bat pour une transformation de la société, avec des revendications intergénérationnelles et plus spécifiques. C'est faire entendre la voix des retraité·es.

**C'EST AUSSI AIDER LES RETRAITÉ·ES DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE, DANS LEURS DÉMARCHES, POUR QUE LEURS DROITS SOIENT RESPECTÉS, PAR EXEMPLE POUR OBTENIR UNE PENSION DE RÉVERSION.**

Les retraité·es syndiqué·es au niveau local et national tiennent des permanences « départ à la retraite » et organisent des stages sur ce sujet.